

MAUTHAUSEN : NON À LA DÉNATURATION DES SITES DE MÉMOIRE

Réunie en Assemblée générale, à Paris le 17 novembre 2018, l'Amicale de Mauthausen s'élève contre une série d'atteintes patrimoniales délibérées aux sites emblématiques de ce camp par les autorités autrichiennes.

À Mauthausen, depuis le mois d'avril, l'escalier de 186 marches tragiquement célèbre de la carrière du Wiener Graben est interdit aux visiteurs, la circulation entre les monuments nationaux est entravée ; la cour dite « des garages », lieu d'entrée des déportés, de parades SS, et d'arrivée des libérateurs américains est défigurée par une tour d'ascenseur en béton. Décidées sans concertation, ni avec les historiens ni avec les organisations de mémoire du camp, ces dispositions et d'autres prennent prétexte de sécurisation et d'accessibilité, comme s'il s'agissait d'un banal site touristique. De même, au camp annexe du Loibl-Pass nord, les derniers vestiges ont disparu sous une dalle de béton censée les préserver...

Dans un contexte politique de plus en plus préoccupant à l'échelle internationale, l'Union européenne et les gouvernements européens ne peuvent demeurer silencieux devant cet affront à la mémoire de la déportation, dans un pays membre gouverné par une alliance comprenant un parti d'extrême droite héritier direct du nazisme.

L'Amicale de Mauthausen demande solennellement au Président de la République et au gouvernement français d'intervenir auprès des autorités autrichiennes pour que *Mauthausen Memorial*, conformément aux engagements pris, préserve les sites dans leur état historique à la Libération, que soit respecté leur statut de nécropoles, et valorisée leur fonction d'indispensable repère éducatif.